



**Nouveau partenariat pour le
développement de l'Afrique (NEPAD)
Programme détaillé pour le
développement de l'agriculture africaine
(PDDAA)**



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Division du Centre d'investissement**

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD–PDDAA

**TCP/DRC/2908 (I)
(NEPAD Ref. 05/40 F)**

Volume IV de IV

PROFIL DE PROJET D'INVESTISSEMENT BANCABLE

Approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés

Mars 2006

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO:
Appui à la mise en œuvre du NEPAD–PDDAA

Volume I: Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT)

Profils de projets d'investissement bancables (PPIB)

Volume II: Réhabilitation et rajeunissement des plantations de palmier à huile

Volume III: Réhabilitation des périmètres rizicoles prioritaires

Volume IV: Approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés

PROFIL DE PROJET D'INVESTISSEMENT BANCABLE DU PDDAA-NEPAD

Pays: République démocratique du Congo

Secteur d'activité: Elevage périurbain

Titre du projet proposé: **Approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés**

Zone du projet: Province de Kinshasa: Mont Ngafula, Selembao et N' sele

Durée du projet: 3 ans

Coût estimé: Coût en devises:..... 2,48 millions de \$EU
 Coût en monnaie locale:0,72 million de \$EU
Total..... 3,20 millions de \$EU

Financement envisagé:

<i>Source</i>	<i>Millions de FC¹</i>	<i>Millions de \$EU¹</i>	<i>% du total</i>
<i>Gouvernement</i>	52	0,12	4
<i>Institution(s) de financement</i>	1 095	2,48	78
<i>Bénéficiaires</i>	260	0,60	18
<i>Total</i>	1 407	3,20	100

¹ Equivalence monétaire:
 Unité monétaire = franc congolais (FC)
 1 \$EU = 440 FC
 100 FC = 0,227 \$EU

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Profil de projet d'investissement bancable du PDDAA–NEPAD

« Approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés »

Table des matières

Equivalence monétaire.....	iii
Abréviations.....	iii
I. CONTEXTE DU PROJET.....	1
A. Origine du projet	1
B. Généralités.....	1
II. ZONE DU PROJET.....	3
III. JUSTIFICATION	5
IV. OBJECTIF DU PROJET	6
V. DESCRIPTION DU PROJET	6
A. Description des principales composantes	6
<i>Composante 1: Appui à la production animale</i>	<i>6</i>
<i>Composante 2: Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs</i>	<i>7</i>
<i>Composante 3: Appui à la commercialisation</i>	<i>7</i>
<i>Composante 4: Gestion du projet.....</i>	<i>8</i>
B. Appuis financiers du projet	8
VI. COÛTS INDICATIFS	8
VII. SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGÉES	9
VIII. BÉNÉFICES ATTENDUS	9
IX. DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS DE MISE EN ŒUVRE	10
X. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE	11
XI. PROBLÈMES EN SUSPENS ET ACTIONS PROPOSÉES	12
XII. RISQUES POTENTIELS	12
ANNEXES.....	15
Annexe 1: Evolution de la production animale en RDC.....	17
Annexe 2: L'élevage de porcs dans l'hinterland de Kinshasa.....	19
Annexe 3: L'aviculture dans l'hinterland de Kinshasa.....	21
Annexe 4: La pisciculture dans l'hinterland de Kinshasa.....	23
Annexe 5: Carte de la zone du projet.....	25
Annexe 6: Détail du calcul des recettes attendues des activités du projet, par produit.....	27
Annexe 7: Coûts estimatifs du projet par composante et par an.....	29
Annexe 8: Gestion du projet (Coordination nationale)	31
Annexe 9: Fiche de projet.....	33
Annexe 10: Bilan des revenus générés par les activités du projet pendant les trois ans de sa mise en œuvre.....	37

Equivalence monétaire

Unité monétaire = franc congolais (FC)

440 FC = 1,00 \$EU

Abréviations

ADIF	Action pour le développement de la femme
ADIM	Association pour le développement intégré des populations aux alentours de Mambéré
ADRIME	Association pour le développement intégré de Mbakana et ses environs
AEDC	Association d’entraide et de développement communautaire
APEPB	Association des pisciculteurs, éleveurs, planteurs du plateau de Batéké
APLELEV	Association des planteurs et éleveurs
CAP	Club des amis de la pisciculture
CAVTK	Centre agronomique vétérinaire tropical de Kinshasa
CEE	Communauté économique européenne
CEFOREA	Centre de formation et d’encadrement des enfants abandonnés
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FEECO	Fédération des coopératives agricoles chrétiennes du Congo
MAPE	Ministère de l’agriculture, pêche et élevage
MM	<i>Mabele Mokonzi</i>
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
OAC	Oeufs à couver
ODI	Organisation pour le développement intégral
ONGD	Organisation non gouvernementale pour le développement
PDDAA	Programme détaillé de développement de l’agriculture africaine
PMURR	Programme multisectoriel d’urgence de réhabilitation et de reconstruction
PNIMT	Programme national d’investissement à moyen terme
PSSA	Programme spécial de sécurité alimentaire
RDC	République démocratique du Congo
SNSA	Service national des statistiques agricoles
UPDCR	Unissons nous pour le développement communautaire et rural

I. CONTEXTE DU PROJET

A. Origine du projet

I.1. Le Projet proposé d’approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés est une émanation de l’atelier de validation du Programme national d’investissement à moyen terme (PNIMT), atelier qui a permis la sélection et la hiérarchisation de projets bancables prioritaires du secteur agricole et rural pouvant être soumis par la République démocratique du Congo (RDC) au Comité directeur du NEPAD dans le cadre de la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l’agriculture africaine (PDDAA).

I.2. Vu l’importance du sous-secteur élevage dans l’économie et la sécurité alimentaire nationale, son développement est considéré par le gouvernement comme prioritaire et des activités de relance sont déjà intégrées dans le Programme multisectoriel d’urgence de réhabilitation et de reconstruction (PMURR-I) et le Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA). L’action du PMURR reste toutefois limitée à des opérations d’urgence d’intensification de la production dans quelques villages des provinces du Bas-Congo, du Bandundu, des deux Kasaï, du Katanga et de Kinshasa et la composante « diversification de la production agricole » du PSSA qui inclut des appuis aux petits éleveurs attend toujours un financement. Le pays couvre actuellement une partie de ses besoins nationaux en produits carnés par des importations malgré le potentiel élevé du pays. Afin de limiter le déficit croissant de la production nationale en protéine animale, des actions complémentaires aux programmes en cours doivent être menées dans les domaines de l’intensification des systèmes de production, la valorisation des productions (transformation, commercialisation) et l’organisation des producteurs et pour étendre les programmes de développement à l’ensemble des provinces du pays.

I.3. En complément des activités de développement en cours, le projet « Approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés » proposé appuierait la production animale (petit élevage) et piscicole et renforcerait les capacités organisationnelles et techniques des producteurs dans l’hinterland de Kinshasa où la demande en produits carnés et en sous produits dérivés est la plus grande et la plus déficitaire. Lors de phases ultérieures et sur la base de l’expérience acquise, il pourrait s’étendre progressivement à l’ensemble du pays. Le projet s’appuierait sur les dynamiques et les potentiels existants (production) et développerait les maillons faibles (encadrement, transformation par des technologies appropriées, commercialisation, organisation des producteurs et des transformateurs, etc.).

I.4. Le projet proposé contribuerait donc notamment à: (i) la satisfaction des besoins nationaux en protéines animales; (ii) la diversification et l’augmentation des revenus des petits producteurs éleveurs et pisciculteurs; et (iii) à moyen terme, l’augmentation en devise par la réduction des importations et la reprise des exportations.

B. Généralités

I.5. Située à cheval sur l’équateur, la RDC est un pays à vocation agricole où la production peut être étendue sur toute l’année. Le secteur agricole et rural y contribue pour plus de 50% du PIB et emploie plus de 60% de la population active. L’extension du pays en latitude et en altitude (forêts humides à forêts de montagne en passant par les savanes) lui confère une très grande diversité de climats, allant du climat équatorial au climat tempéré, ce qui permet de cultiver une large gamme de produits. Avec ses 2 345 000 km² de superficie, le pays dispose également de très larges ressources foncières encore sous-exploitées et de vastes étendues d’herbage. La très faible densité de population place également la RDC dans une situation favorable en terme de disponibilité en terres agricoles et

d'élevage. Le vaste réseau hydrographique du fleuve Congo procure au pays un peu plus de 50% des réserves en eau de l'Afrique.

I.6. Cet environnement naturel favorable permet d'envisager un développement du secteur agricole pour contribuer à la sécurité alimentaire des populations, l'emploi en milieu rural et l'équilibre de la balance commerciale du pays notamment par l'exportation d'une partie de ses productions.

I.7. Cependant, bien que disposant de larges étendues de pâturage et d'un climat propice, la RDC importe actuellement l'essentiel des protéines animales nécessaires pour nourrir ses populations urbaines alors qu'elle fût, avant la période de trouble, un pays exportateur de produits alimentaires dont des produits carnés. D'une manière générale, la production animale est en forte baisse depuis 1993 à l'exception de la production des œufs. Le tableau ci-après donne l'évolution de la production animale de 1993 à 2002.

Évolution de la production animale de 1993 à 2002											
Production	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Accr.%
Bovin (1)	1 225	1 127	1 113	1 060	1 039	987	967	947	927	765	-37,5
Ovin (1)	1 014	1 032	1 019	969	957	945	933	921	909	897	-11,5
Caprin (1)	4 120	4 341	4 310	4 317	4 286	4 255	4 225	4 195	4 165	4 004	-03,0
Porc (1)	1 142	1 152	1 084	1 117	1 051	989	961	934	931	953	-16,5
Volaille (1)	25 503	26 682	20 485	22 193	22 137	22 081	22 025	21 969	21 913	19 592	-23,2
Œufs (2)	489	512	536	579	650	675	629	627	584	606	+24,0
Lait (3)	27	41	37	34	31	28	25	23	20	22	-18,5
Poisson (Pêche) (4)	162	156	150	146	142	140	133	131	125	128	-21,0
Gibier (4)	82	84	86	88	90	91	91	90	90	19	-77,0

Source: Rapport annuel de la Banque centrale du Congo (BCC) 2003.
 (1) en milliers de têtes (2) en milliers de pièces (3) en milliers de litres (4) en milliers de tonnes

I.8. Pour combler ces déficits, le gouvernement de la RDC a, depuis les années 1970, eu recours aux importations de produits carnés (poissons frais, poissons salés et fumés, viandes et abats). Suite aux troubles socio-politiques des années 1990 et à la crise économique qui a suivi, ces importations ont baissé sans augmentation de la production nationale, aggravant ainsi la situation alimentaire précaire des populations congolaises qui vivent déjà en dessous du seuil de pauvreté. Le tableau ci-dessous indique l'évolution générale en baisse des importations de produits carnés depuis 1993 malgré les pics d'importation de viandes et abats en 1999 et 2000.

Evolution des importations de produits carnés de 1993 à 2002 (en milliers de tonnes)											
Importations	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Accr.%
Poissons salés et fumés	157	2	4	10	7	5	2	2	3	5	-96,8
Viandes et abats	16	2	4	15	10	18	105	110	2	7	-56,2

Source: Rapport annuel de la Banque centrale du Congo (BCC) 2003.

I.9. Les énormes progrès accomplis dans le pays ces derniers temps dans le sens de la paix et de la stabilité socio-économique permettent de penser que les programmes de développement de l'agriculture en général et de l'élevage en particulier prendront bientôt le relais des nombreuses actions humanitaires d'urgence en cours actuellement.

I.10. Le développement de l'élevage périurbain autour des grands centres est un moyen pour combler à terme le déficit protéinique chronique des grands centres urbains et améliorer le niveau de

revenus des petits producteurs en milieu rural ou urbano–rural. La préférence pour débiter avec les espèces à cycle court [porc, volaille (poule, canard), poisson (tilapia, clarias)] est justifiée par la rapidité des résultats que l’on peut en attendre du point de vue de la production et par le grand nombre de petits producteurs concernés vu les capacités techniques et financières réduites nécessaires par rapport à l’élevage bovin.

I.11. Les principaux atouts de la RDC pour le développement de l’élevage périurbain des espèces à cycle court sont:

- les acquis notables des projets d’urgence en cours en terme de techniques d’élevage et de notions de micro–crédit;
- l’élevage parcellaire est une pratique courante en RDC et en particulier autour de Kinshasa;
- l’existence de quelques infrastructures (fermes, centres d’alevinages) en milieu rural et périurbain;
- la présence de structures d’encadrement (ONG, administration publique); et
- la proximité d’un marché de consommation avec une demande toujours croissante (la presque totalité des importations est destinée à la consommation urbaine)

I.12. Quelques contraintes risquent, cependant, de freiner le développement rapide de ce sous–secteur. Il s’agit notamment:

- du manque d’intrants vétérinaires et d’élevage;
- du coût élevé des aliments pour bétail;
- de la faible capacité technique et de gestion des petits producteurs, des associations de producteurs et parfois (souvent) des ONG qui les encadrent; et
- de la faiblesse organisationnelle des associations.

II. ZONE DU PROJET

II.1. La zone proposée pour le projet se situe dans l’hinterland de Kinshasa et couvre trois sites, à savoir les communes de: Mont Ngafula d’une superficie de 359 km² avec une densité de 147 habitants au km²; Selembao avec une superficie de 23 km² et une densité de 545 habitants au km²; et N’sélé étendue sur 1 079 km² avec 27 habitants au km² (voir carte en annexe 1). Ces sites ont été retenus pour les raisons suivantes: (i) leur densité de population relativement élevée; (ii) la disponibilité en eau toute l’année; et (iii) l’importance économique de l’élevage, la pisciculture et l’agriculture (cultures maraîchères), sources principales de revenus monétaires.

II.2. La zone du projet est parcourue par les quatre principales rivières suivantes qui se jettent dans le fleuve Congo: la N’djili à l’Est, et Kalamu, Lukunga, Basoko à l’Ouest. Le climat est à deux saisons de pluies: la première qui intervient durant les mois de mars, avril (précipitations abondantes) et mai, alors que la seconde a lieu pendant les mois d’octobre, de novembre et décembre (précipitations très abondantes). La température varie peu entre 25° et 28°C toute l’année.

II.3. **Agriculture.** Environ 55% des fermes sont dirigées par des hommes dans la commune de Mont–Ngafula et ce taux monte à près de 65% à Selembao. La surface moyenne d'une exploitation est de 19,15 ares dans la commune de Mont Ngafula dont 18,1 ares sont propriétés de l'exploitant et 0,95 ares sont en location. Quant à la commune de Selembao, la surface moyenne des exploitations est de 11 ares dont 10 ares sont propriété de l'exploitant agricole et 1 are en location.

II.4. La zone cible produit environ 70% de la production maraîchère de l'hinterland de Kinshasa. Le sol de type sableux à l'Est et argilo–sablonneux à l'Ouest est amendé avec des résidus organiques disponibles localement (ordures ménagères, la drêche de brasserie, la parche, le son de riz, la fiente, le purin, etc.).

II.5. **Élevage.** Des enquêtes et investigations réalisées l'année passée dans trois communes urbano–rurales de Kinshasa (Mont Ngafula, Masina et Selembao) ont montré que environ un foyer sur trois pratique de l'élevage parcellaire. L'élevage de porc est le plus pratiqué car cette espèce est capable de produire rapidement d'énormes quantités de viandes et offre de nombreuses possibilités de transformation que ce soit en boucherie ou en charcuterie.

II.6. Les principaux problèmes liés à la filière porcine dans la zone cible sont le coût élevé de l'alimentation, le manque de géniteurs performants et les difficultés d'accès au crédit. L'évolution de la production porcine en RDC ainsi que les effectifs dans l'hinterland de Kinshasa sont présentés dans les annexes 1 et 2.

II.7. Malgré l'augmentation régulière du nombre de fermes avicoles intensives à caractère familial (entre 100 et 5 000 animaux) dans les environs de Kinshasa avec un bon niveau de technicité et de performance, les besoins en viande de volaille et en œufs sont encore loin d'être satisfaits. Le développement de l'aviculture est principalement entravé par le prix élevé des aliments composés pour volaille qui sont commercialisés sur le marché local et qui représente 65 à 75% du coût total d'une exploitation avicole. L'aviculture est dominée par l'élevage de pondeuses (œufs de consommation), de poulets de chair, de coquelets et de canards. Cette dernière spéculation se justifie dans les agglomérations et centres urbano–ruraux par la résistance des canards à différentes pathologies et leur grand rendement (conversion record de 2 kg d'aliments pour produire un canard de 1 kg). Pour dynamiser d'avantage ce secteur, les priorités sont: (i) d'améliorer l'accès à des poussins de qualité (fermes parentales); (ii) de vacciner contre la pseudo–peste aviaire; (iii) d'assurer le contrôle zootechnique des principaux paramètres d'élevage (logement, abreuvement, etc.); et (iv) d'organiser un circuit d'abattage et de commercialisation performant. L'évolution de la production avicole en RDC ainsi que les effectifs dans l'hinterland de Kinshasa sont mentionnés dans les annexes 1 et 3.

II.8. La pratique de la pisciculture est ancienne en RDC. Durant l'époque coloniale, il y avait 25 centres d'alevinage capables de produire 10 000 tonnes d'alevins à diffuser auprès de 15 000 pisciculteurs propriétaires de 126 100 étangs sur une superficie de 9 000 ha. L'activité a régressé à partir de l'indépendance de la RDC en 1960 suite notamment au manque d'expertise et aux nombreux conflits internes qui ont paralysé le pays. Avec l'aide de financements extérieurs, divers projets ont essayé de relancer la pisciculture à partir des années 1970 notamment dans l'hinterland de Kinshasa où l'on produisait jusqu'à 40 tonnes de poissons marchands par an. Sur l'ensemble du pays, on atteignait une production de près de 1 000 tonnes de poissons marchands par an. La rupture de toutes les coopérations vers les années 1990 a entraîné la régression et l'abandon de l'activité piscicole suite notamment aux difficultés de s'approvisionner en alevins et en complément alimentaire et de commercialiser les produits.. Actuellement, seuls quelques pisciculteurs continuent l'activité avec des moyens souvent rudimentaires et des techniques traditionnelles peu performantes. Dans l'annexe 4 figurent les données statistiques d'activités d'encadrement des pisciculteurs pour les provinces sous occupation gouvernementale (2001).

II.9. **Infrastructures.** Il existe une multitude de centres de santé et de pharmacies éparpillées à travers les différents sites. S’il est vrai que très souvent l’équipement médical de base fait défaut, la population peut cependant avoir accès aux produits de première nécessité. Les routes sont praticables toute l’année, mis à part de petits tronçons qui ne sont accessibles qu’aux véhicules tous terrains durant la saison pluvieuse. Les bâtiments d’élevage (porcheries, poulaillers) sont en général en matériaux durables.

II.10. **Situation sociale.** La diversité ethnique et linguistique ne pose aucun problème au niveau de la population se trouvant dans la zone cible proposée pour le projet. Grâce à la forte cohésion sociale, les habitants sont souvent regroupés autour de structures de base (organisations et associations non gouvernementales) qui assurent l’auto-promotion des membres, forment des animateurs, cherchent des débouchés et servent d’interlocuteurs dans les négociations avec les tiers (acquisition d’intrants, vente des productions locales, défense des intérêts de la communauté, etc.). C’est souvent au travers des ONG et des confessions religieuses que les petits éleveurs périurbains ont accès aux services sociaux et aux appuis extérieurs.

II.11. **Institutions.** Le Ministère de l’agriculture de la pêche et de l’élevage (MAPE) œuvre dans les zones cibles à travers des inspectorats provinciaux et des services spécialisés tels que: le service National de vulgarisation, des statistiques agricoles, de l’hydraulique rurale, de la pisciculture familiale, etc. Toutefois, ces services manquent souvent de moyens, de motivation, voire de compétence pratique et professionnelle. Actuellement, l’appui conseil sur le terrain est généralement confié aux ONG vu le manque de capacités d’intervention des services déconcentrés de l’Etat.

III. JUSTIFICATION

III.1. Le rapport de la FAO sur l’état de l’insécurité alimentaire dans le monde indique que près de 73% de la population du pays se trouve dans une situation d’insécurité alimentaire. Pour une population estimée à 57 millions d’habitants, cela donne près de 42 millions de sous-alimentés dans le pays.

III.2. La politique actuelle du gouvernement en matière agricole et d’élevage vise à rétablir aussi vite que possible l’auto-suffisance alimentaire par l’augmentation de la production agricole nationale tant animale que végétale.

III.3. En plus de la production de viande et d’œufs, les activités d’élevage produisent du fumier pour amender les champs et les potagers et valorisent les sous-produits agricoles (céréales, légumineuses, divers sons et tourteaux de graines oléagineuses, etc.). Le développement de l’élevage est donc complémentaire aux productions vivrières tant au niveau des systèmes de production que pour améliorer la sécurité alimentaire.

III.4. Le développement du petit élevage constitue un des moyens importants pour réduire rapidement le déficit alimentaire et améliorer le niveau de revenus des petits producteurs en milieu rural en particulier avec les animaux à cycle court et en périphérie urbaine. Vu la rapidité des résultats que l’on peut en attendre en terme de production, la simplicité des techniques et l’investissement relativement faible, le petit élevage est en effet particulièrement adapté aux conditions et capacités des petits producteurs. Aux alentours des grandes villes, la demande en produit carné est forte et les problèmes de transports sont moins importants (proximité entre les zones de production et les marchés).

III.5. Vu l’importance de la population de Kinshasa qui est estimée à près de 7 500 000 habitants, les besoins en protéines animales sont importants et justifient que l’on initie en priorité un projet d’appui à l’approvisionnement en produits carnés dans cette province.

III.6. Actuellement, les performances des petits producteurs sont généralement faibles malgré l’importance du travail fourni suite notamment aux moyens et techniques utilisés peut performants (animaux génétiquement peu productifs, aliments incomplets, absence de traitement sanitaire, transformation et conservation rudimentaire des productions, mauvaise gestion de l’exploitation, etc.). L’apport de techniques simples et la création d’un environnement favorable peut améliorer considérablement la productivité de ces petites exploitations animales et les revenus générés par cette activité.

IV. OBJECTIF DU PROJET

IV.1. L’*objectif général* du projet serait de contribuer à la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté par la diversification et l’augmentation des revenus des agro-éleveurs en milieu rural.

IV.2. L’*objectif spécifique* du projet proposé serait d’améliorer l’approvisionnement des grands centres urbains en produits carnés et en sous produits dérivés à travers:

- le développement de la productivité du petit élevage au sein des petites exploitations agricoles existantes dans la périphérie des grandes villes; et
- la structuration des associations des agro-éleveurs et leur intégration au sein de filières performantes couvrant non seulement la production animale, mais également l’ensemble des activités en aval (accès aux intrants) et en amont (transformation, commercialisation).

V. DESCRIPTION DU PROJET

V.1. La durée du projet proposé serait de *trois ans*. Concrètement, le projet appuierait la diversification et l’intensification des productions animales dans les petites exploitations cibles et l’amélioration des capacités techniques et en gestion des agro-éleveurs à travers *quatre composantes* principales: (i) Appui à la production animale; (ii) Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs; (iii) Appui à la commercialisation; et (iv) Gestion du projet.

A. Description des principales composantes

Composante 1: Appui à la production animale

V.2. Le projet viserait à développer au sein des petites exploitations cibles, les productions avicoles (pondeuses, poulets de chair, coquelets), de canards, de porcs et piscicoles avec les activités suivantes:

- l’identification des groupes cibles, de leurs aspirations et de leurs besoins prioritaires: choix des sites et des activités prioritaires (enquêtes);

- l’intensification des unités de productions animales des agro-éleveurs déjà en activité en:
 - améliorant les variétés locales par: (i) l’importation de noyaux parentaux améliorés (pondeuses et poulets et chair); (ii) la multiplication de géniteurs locaux améliorés dans les fermes parentales privées (porcs, canards); et (iii) l’achat d’aliments préfabriqués et produits vétérinaires pour les noyaux parentaux améliorés (1^{er} cycle);
 - apportant une alimentation équilibrée (quantité et qualité) à partir de préparations d’aliments produits localement à la ferme (broyeurs, mélangeurs), tout en assurant un complément en fourrage (parcelles cultivées à installer aux alentours des porcheries);
 - améliorant les infrastructures (poulaillers, porcheries, étangs...) avec des matériaux locaux; et
 - fournissant des petits équipements d’élevage: abreuvoirs, mangeoires, système de chauffage, ventilation, etc.

Composante 2: Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs

V.3. Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs viserait à transformer les petites fermes des agro-éleveurs en véritables petites entreprises familiales et à renforcer le rôle de leurs associations pour défendre leurs intérêts à travers les activités suivantes:

- l’identification des besoins et la préparation d’un programme de formation des acteurs (études);
- la formation technique et en gestion des producteurs et de leurs associations légalisées;
- l’équipement des associations: matériel de bureau et de gestion; et
- en facilitant l’accès aux intrants: concentrés, produits vétérinaires (vaccins, vermifuges, désinfectants, ...) notamment par la mise en place de fonds de roulement et de magasins de stockage, la bonne gestion des stocks, le regroupement des commandes, etc.

Composante 3: Appui à la commercialisation

V.4. Les appuis à la commercialisation viseraient à améliorer les circuits de commercialisation des produits carnés par les actions suivantes:

- l’assistance aux agro-éleveurs dans la recherche des débouchés à travers notamment le développement de contrats de production et la mise en place d’un système d’informations sur les marchés (demande, offre);
- l’identification des principaux goulots d’étranglement administratifs à la commercialisation des produits d’élevage (libre circulation, infrastructures, taxes, contrôles, etc.) et la recherche de solutions avec les autorités concernées pour améliorer la situation; et
- des appuis aux associations de producteurs pour identifier les équipements d’abattage, de transformation, de conditionnement (tels que les chambres froides pour les stockages groupés des produits abattus) et d’emballage les plus appropriés à acquérir.

Composante 4: Gestion du projet

V.5. Au niveau de Kinshasa, un bureau de *Coordination nationale du Projet* (CNP) serait responsable de:

- la coordination et la gestion du projet;
- l’établissement des plans d’action opérationnels avec les organisations concernées;
- l’élaboration des rapports mensuels, trimestriels et annuels;
- la sélection et le recrutement des prestataires de service (ONG, Consultants et Experts);
- le suivi interne des activités du projet

V.6. Une ONG locale serait responsable de l’encadrement et du suivi des producteurs et de la gestion quotidienne sur le terrain.

B. Appuis financiers du projet

V.7. Concrètement, le projet cofinancerait avec le gouvernement et les bénéficiaires la mise en œuvre des activités du projet et plus particulièrement: (i) les études diagnostics de base afin d’identifier les bénéficiaras et leurs besoins prioritaires; (ii) l’améliorations des systèmes de production par l’importation de sujets parentaux, la multiplication des géniteurs locaux, l’approvisionnement en intrants (aliments préfabriqués, produits vétérinaires) et en équipements (broyeurs, mélangeurs, abreuvoirs, mangeoires, ventilation, chauffage, fourgonnette, etc.), la multiplication de fourrage et l’amélioration des infrastructures (poulaillers, porcheries, étangs, etc.); (iii) l’appui conseil, la sensibilisation, les formations techniques et en gestion des producteurs et de leurs associations et la fourniture de petit matériel de bureau; et (iv) de l’expertise spécialisée court terme à la demande pour analyser les problèmes de commercialisation (débouchés, système d’information sur les marchés, goulots d’étranglement, équipements appropriés).

VI. COÛTS INDICATIFS

VI.1. Les tableaux ci-après indiquent la répartition des coûts estimatifs du projet proposé par composante, ainsi que ces coûts par composante et par an (voir détail des coûts en annexes 6, 7 et 8):

Répartition des coûts du projet par composante		
Composante	Coût ('000 \$EU)	% total coûts de base
1 Appui à la production animale	2 059	71
2 Renforcement des capacités	410	14
3 Appui à la commercialisation	45	2
4 Gestion du projet	393	13
Total coûts de base	2 907	100
Imprévus	291	10
Coût total du projet	3 198	110

Répartition des coûts du projet par composante et par année				
Composante	An 1	An 2	An 3	Total
1 Appui à la production animale	1 209	545	305	2 059
2 Renforcement des capacités	160	150	100	410
3 Appui à la commercialisation	20	15	10	45
4 Gestion du projet	157	118	118	393
Total coûts de base	1 546	828	533	2 907
Imprévus	155	83	53	291
Coût total du projet ('000 \$EU)	1 701	911	586	3 198
<i>Coût total du projet ('000 FC)</i>	<i>748 440</i>	<i>400 840</i>	<i>257 840</i>	<i>1 407 120</i>

VII. SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGÉES

VII.1. Les sources de financement envisagées sont le gouvernement, les institutions financières, et les bénéficiaires du projet. Ces derniers contribueraient aux investissements principalement avec la fourniture gratuite de la main d’œuvre non qualifiée (réhabilitation des infrastructures, fourrage, etc.) et de produits localement disponibles (géniteurs locaux, aliments, petit équipement, etc.). L’importance de cette contribution a été estimée sur la base des expériences satisfaisantes d’autres projets similaires. Pour le projet proposé, elle représenterait en moyenne environ 18% des coûts totaux du projet.

VII.2. Le gouvernement contribuerait au financement du projet principalement par la mise à disposition et l’entretien de bâtiments pour abriter les bureaux du projet, l’octroi d’exonérations pour les importations de matériel et d’équipement pour le projet et le paiement des salaires de base des fonctionnaires du projet.

VII.3. Une proposition de répartition du financement du projet par source est reprise dans le tableau ci-dessous:

Source	'000 FC	'000 \$EU	% du total
Gouvernement	52 000	120	4
Institution(s) de financement	1 095 000	2 480	78
Bénéficiaires	260 000	600	18
Total	1 407 000	3 200	100

VIII. BÉNÉFICES ATTENDUS

VIII.1. Les principaux bénéfices attendus du projet sont:

- un accroissement de la disponibilité en protéines animales produites localement notamment au profit des grands centres urbains améliorant ainsi la sécurité alimentaire nationale par une diminution de la dépendance vis-à-vis des importations;
- une amélioration du niveau de vie des petits producteurs périurbains grâce à la diversification des sources de revenus;
- une meilleure valorisation des sous-produits agricoles dans l’alimentation animale entraînant une meilleure intégration entre l’agriculture et l’élevage; et
- à moyen terme, une augmentation des devises au niveau national par la réduction des importations et la reprise possible des exportations en produits carnés.

VIII.2. Les principaux bénéficiaires du projet seront:

- les agro-éleveurs périurbains et leurs associations dont les capacités organisationnelles, techniques et de gestion auront été renforcées (environ 1 100 porciculteurs, 21 500 aviculteurs et 400 pisciculteurs ont été recensés dans les zones cibles);
- les différents acteurs en aval et en amont de la filière (commerçants, artisans, fermes d’élevage parental, etc.) qui bénéficieront de la dynamisation du sous secteur;
- l’ensemble des populations rurales des zones cibles qui bénéficieront indirectement des retombées économiques des activités du projet et des revenus additionnels générés en milieu rural; et
- les services d’appuis en milieu rural tant étatique que privé (vulgarisation, ONG, confessions religieuses, etc.) dont les capacités d’intervention auront été développées pour appuyer les activités du projet.

VIII.3. Quantitativement, les recettes attendues de la vente des produits issus des activités appuyées par le projet sur les trois ans de sa mise en œuvre sont estimées à près de 3,1 millions \$EU dont 1,8 millions issus de la vente de poussins de ponte, de poudeuses parentales réformées et d’œufs; 0,5 millions \$EU issus de la vente de poussins et de poulets de chair et de parentaux réformés; 0,2 millions \$EU issus de la vente de la vente de coquelets; 0,1 million \$EU issus de la vente de canards; 0,1 \$EU issus de la production porcine et 0,4 millions \$EU issus de la vente de poissons. Les coûts de fonctionnement sont estimés à 1.5 millions de \$EU pour les trois ans du projet principalement liés à l’achat d’animaux et d’aliments. Le bénéfice moyen annuel attendu des exploitations (hors encadrement et équipements fournis par le projet) serait donc de près de 0,6 millions \$EU (voir détails des recettes en annexe 6 et le bilan des revenus en annexe 10).

VIII.4. Lors de l’évaluation ultérieure du projet proposé, il sera nécessaire de réaliser: (i) une identification quantitative et qualitative plus précise des groupes cibles; (ii) une étude de faisabilité et de rentabilité financière plus approfondie des activités; et (iii) une évaluation de l’impact économique du projet proposé dans les zones cibles et au niveau national.

IX. DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS DE MISE EN ŒUVRE

IX.1. La mise en œuvre du projet proposé serait placée sous la supervision d’un *Comité de pilotage* créé à cet effet. Il serait composé de représentants des organisations professionnelles, des opérateurs économiques liés directement ou indirectement à la filière, des bailleurs de fonds et des ministères concernés. La présidence pourrait être assurée par un représentant des organisations professionnelles.

IX.2. Le comité de pilotage se réunirait régulièrement une à deux fois par an pour examiner les rapports sur l’état d’avancement du projet établis par la *Coordination nationale du projet* (CNP), se prononcer sur les grandes orientations du projet en fonction des objectifs fixés dans le document de projet et approuver les plans d’activités prévisionnels. Il rendrait compte régulièrement de l’avancement du projet au Secrétariat exécutif du PNIMT.

IX.3. Le projet serait placé sous la tutelle du Ministère de l’agriculture, de la pêche et de l’élevage (MAPE) et mis en œuvre par la CNP à Kinshasa, qui serait pourvue de personnel recruté sur appel à candidature ouvert (fonctionnaire et non fonctionnaire) selon des procédures à préciser au cours de

l’étude de faisabilité du projet proposé. Les candidats seraient définitivement retenus avec l’aval des bailleurs de fonds concernés par les projets respectifs. La CNP serait responsable de la coordination et du suivi évaluation des activités et de la gestion administrative et financière du projet. Dans chaque site, la CNP serait renforcée par des encadreurs d’ONG chargés de la coordination et du suivi des activités du projet et de l’appui conseil aux agro-éleveurs.

IX.4. La CNP serait composée de: (i) un coordonnateur national, ingénieur agronome expert en riziculture; (ii) un adjoint administratif et financier; (iii) un(e) secrétaire; (iv) un chauffeur; (v) un agent d’entretien.. Une ONG serait chargée de la mise en œuvre des activités sur le terrain. Elle servirait d’interface entre les bénéficiaires et la CNP et mettrait au niveau de chaque site l’équivalent d’un économiste et d’un spécialiste en petit élevage.

IX.5. Les *prestataires de services* seraient recrutés par avis d’appel d’offre provincial, national ou international ouvert. Les prestataires pourraient être des ONG, des associations, des bureaux d’études, des projets en cours d’exécution et des consultants ayant une expérience avérée dans le domaine. La sélection des ONG, des associations, des projets serait assurée par les bénéficiaires avec l’appui de la CNP. Dans le cas présent, une ONG serait sélectionnée pour le suivi des activités dans les différents sites du projet et des consultants à court terme seraient recrutés, selon les besoins, pour compléter l’expertise permanente du projet. Les prestataires travailleraient en étroite synergie avec les structures et programmes spécialisés (SELEVEL, LABOVET, PMURR) afin, d’une part, d’éviter le double emploi et, d’autre part, de redynamiser les activités de ces structures.

IX.6. Les *bénéficiaires* seraient des personnes morales (organisations ou associations d’agro-éleveurs, organisations professionnelles, etc.). Ces personnes morales s’organiseraient progressivement en entités provinciales. Avec l’appui de la CNP, ils identifieraient leurs atouts et contraintes spécifiques, élaboreraient leurs plans d’actions, de réalisation et de financement et définiraient eux-mêmes les mécanismes de pérennisation du projet ou d’extension du projet dans d’autres territoires ou provinces favorables au petit élevage .

IX.7. Une *évaluation du projet à mi-parcours* serait prévue afin de vérifier la pertinence des stratégies et actions entreprises au cours de cette période de mise en œuvre, de tirer les leçons et de proposer des correctifs nécessaires pour la poursuite du projet. Une *évaluation en fin de projet* permettrait d’analyser et de tirer les enseignements des actions menées et des résultats obtenus et de proposer aux bénéficiaires (unions, fédérations ou interprofession) les orientations et les actions à entreprendre pour consolider et développer les acquis du projet pour une deuxième phase d’expansion éventuelle. Ces évaluations seraient effectuées par un bureau d’études indépendant.

X. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE

X.1. Des consultations nationales et internationales à court terme ont été prévues pour renforcer les capacités de la CNP et des équipes de terrain en fonction des besoins et à la demande notamment pour: (i) résoudre des problèmes techniques spécifiques ponctuels liés à la conduite des élevages, aux traitements sanitaires, aux opérations zootechniques, à l’abattage, à la transformation, au stockage, à l’emballage et à la commercialisation; (ii) élaborer les programmes de sensibilisation et de formation en fonction des besoins des différents acteurs de la filière; (iii) mettre en place un système d’information sur les marchés en produits carnés pour la zone de Kinshasa (demandes, offre); et (iv) appuyer la gestion du projet (finances, audit, suivi-évaluation).

X.2. Les appuis en assistance technique ponctuelle à la gestion du projet ont été prévus dans les coûts de gestion du projet et le reste de l’expertise technique ponctuelle est réparti entre les budgets du renforcement des capacités et de l’appui à la commercialisation.

XI. PROBLÈMES EN SUSPENS ET ACTIONS PROPOSÉES

XI.1. Le premier problème identifié concerne la nécessaire collaboration et coordination entre les projets d’urgence en cours dans la zone cible et le projet de développement proposé en ce qui concerne notamment les approches et la programmation des interventions. Les objectifs étant totalement différents, la coordination des approches risque de ne pas être toujours évidente puisque les projets en cours visent principalement à améliorer la situation des populations à court terme (dons du projet) alors que le projet proposé visent à mettre les bases pour un développement durable à long terme du petit élevage (cofinancement). L’existence à Kinshasa d’une coordination multibailleurs des interventions en RDC dans le domaine agricole devrait toutefois faciliter la résolution de ce problème.

XI.2. Les approvisionnements en intrants et équipements sont souvent liés à des contraintes extérieures au projet telles que les systèmes commerciaux et d’approvisionnement nationaux et internationaux qui retardent parfois les livraisons et ne garantissent pas toujours la disponibilité des moyens à temps. Afin de limiter ce problème, le projet proposé visera à promouvoir au maximum les équipements et intrants disponibles localement ou au niveau national, ainsi que l’approvisionnement régulier des magasins de stockage privés ou communautaires avec les principaux intrants nécessaires dans les zones d’élevage.

XI.3. Les vols de poissons dans les étangs et d’œufs dans les poulaillers sont importants lorsqu’il n’existe pas de structure de gardiennage. Le projet aidera les agro-éleveurs à améliorer la sécurité des infrastructures et recommandera les gardiennage durant les périodes critiques.

XI.4. Les capacités de certains experts d’encadrement long terme mis en place par les ONG ou ponctuels et des services publics chargés d’appuyer les activités du projet dans les zones cibles pourraient être insuffisantes et constituer un problème qui entrave la bonne marche du projet. Afin de diminuer ce risque, un recensement des capacités de l’expertise existante pouvant intervenir dans les zones cibles sera réalisé en début de projet en vue de choisir les partenaires qui répondront le mieux aux besoins du projet. De plus, des stages de formation et de recyclage seront prévus pour renforcer les capacités de l’encadrement (ONG, services publics) dans les zones cibles dans certains domaines (approche, technicité, etc.) si nécessaire.

XII. RISQUES POTENTIELS

XII.1. L’espèce porcine représente une opportunité remarquable pour pouvoir augmenter rapidement la production de protéines animales en milieu périurbain. Une maladie mortelle, la peste porcine africaine, peut cependant décimer le cheptel à tout moment. Il en est de même avec la pseudo peste aviaire ou la maladie de Newcastle qui constitue la maladie aviaire la plus meurtrière, bien qu’elle soit sous contrôle aujourd’hui. Afin de diminuer ces risques, le projet aura en permanence un stock minimum de produits pharmaceutiques et assurera une formation spécifique des services d’appui conseil afin de détecter à temps ces maladies et de pouvoir intervenir en urgence pour les éradiquer si nécessaire.

XII.2. La rentabilité des productions locales est soumise aux fluctuations des prix des marchés nationaux et internationaux qui sont difficilement prévisibles. Elle pourrait être sérieusement affectée par une élévation des prix du carburant, des intrants, des équipements et des taxes diverses ou une diminution des prix des produits carnés. Pour limiter ces risques, en période difficile, en plus de l’administration fiscale qui pourra jouer notamment sur les taux de taxation des différents produits, le projet mettra en place un système d’information pour les agro-éleveurs sur les offres, les demandes et les prix des produits d’élevage afin d’orienter les productions en fonction de la demande et éventuellement de stocker certaines productions dans l’attente d’un marché plus favorable.

ANNEXES

- Annexe 1: Évolution de la production animale en RDC**
- Annexe 2: L’élevage de porcs dans l’hinterland de Kinshasa**
- Annexe 3: L’aviculture dans l’hinterland de Kinshasa**
- Annexe 4: La pisciculture dans l’hinterland de Kinshasa**
- Annexe 5: Carte de la zone du projet**
- Annexe 6: Détail du calcul des recettes attendues des activités du projet, par produit**
- Annexe 7: Coûts estimatifs du projet par composante et par an**
- Annexe 8: Gestion du projet (Coordination nationale)**
- Annexe 9: Fiche de projet**
- Annexe 10: Bilan des revenus générés par les activités du projet pendant les trois ans de sa mise en œuvre**

Annexe 1: Evolution de la production animale en RDC

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Porcs										
Effectifs (têtes)	1 070 280	1 141 588	1 151 693	1 084 141	1 117 483	1 119 712	1 153 507	1 100 086	1 048 716	999 748
Abattues (têtes)	620 762	635 529	642 063	628 802	648 140	649 433	650 726	620 590	591 610	563 991
Viande (tonnes)	27 376	28 342	28 652	27 730	28 583	28 640	28 697	27 368	26 090	24 872
Volaille (*)										
Effectifs (têtes)	23 209 000	25 502 850	26 681 809	22 930 603	24 976 174	23 636 490	23 219 000	22 203 000	21 559 000	20 552 000
Abattues (têtes)	20 656 010	22 386 699	23 434 606	20 408 237	22 228 795	19 790 476	20 664 910	19 849 670	19 987 510	18 291 280
Viande (tonnes)	16 676	13 728	14 357	12 857	14 004	12 468	12 493	12 000	11 600	11 058
Source: SNSA, Direction de la production animale.										
N.B.: Unité = tête.										
(*) y compris canards, pintades, cailles.										

Annexe 2: L’élevage de porcs dans l’hinterland de Kinshasa

Une enquête récente (2001) du MAPE, nous donne une estimation de 20 à 25 000 porcs en RDC, alors que la ville de Kinshasa aurait entre 8 et 10 000 porcs.

En 2003, il a été constaté après une enquête menée par le CAVTK:

	Commune	
	Mont Ngafula	Selembao
Nombre de fermes visitées	126	149
% d’éleveurs pratiquant l’élevage	49,80	71,98

Les productions porcines annuelles ont été de 28 583 tonnes en 1996; 28 697 tonnes en 1998; 26 090 tonnes en 2 000, soit un taux de croissance de -8,72% entre 1996 et 2000.

L’élevage porcin quitte de plus en plus les niveaux « villageois » et « industriel » en faveur des installations de taille moyenne en milieu urbain et périurbain et comprend les trois types suivants:

Caractéristiques	Type 1: Fermes unifamiliales ou communautaires (villageoises ou urbaines)	Type 2: Taille moyenne, en milieu urbain et périurbain	Type 3: Entités intégrées
Effectifs bêtes	2-3 porcs à 15	20 à 100 porcs par éleveur	100 à plus de 1 000
Responsables ou propriétaires	Un individu, une famille, une ONGD	Associations de plusieurs personnes, ONGD, confessions religieuses	Privés, confessions religieuses
Logement	Rudimentaire, précaire: maison inachevée ou une pièce de l’habitation familiale	Bâtiments en matériaux durables mais non réfectionnés régulièrement	Matériaux durables bien entretenus et parfois renouvelés
Géniteurs ou reproducteurs	Dégénérés car consanguinité; mélange incontrôlée de races locales et importées	Reproduction contrôlée mais aggravée au fil des accouplements	Souches améliorées. Performance, production, et reproduction recherchées
Alimentation	Déséquilibrée (drêches, son de blé) selon les possibilités financières le l’agro-éleveur	Passage de l’aliment de commerce à la drêche et son de blé selon les possibilités financières de l’agro-éleveur	Aliment de commerce ou des unités de fabrication propres à la ferme (+ prémix)
Conduite de l’élevage et suivi sanitaire	Pas de suivi sanitaire	Présence des porchers et d’un assistant vétérinaire ou d’un médecin	Suivi sanitaire et zootechnique rigoureux par un médecin vétérinaire ou agronome
Vente	Ponctuelles en fonction des événements (rentrée scolaire, mariage, hospitalisation ...)	Animaux vendus su pieds à divers ages; choix des bêtes de renouvellement n’est pas strict	Conduite de l’élevage à la boucherie-charcuterie en passant par l’abattoir et la découpe

N.B.: Le type 2 est celui qui est ciblé par le projet.

Le tableau suivant présente les associations d’agro-éleveurs recensées dans la zone cible du projet proposé:

Dénomination ONGD	Commune	Effectif des agro-éleveurs			Effectifs actuels en porc
		Hommes	Femmes	Total	
ADIM	Mont Ngafula	111	89	200	350
ADRIME	Mont Ngafula	112	44	156	120
AEDC	Mont Ngafula	40	49	89	200
APLELEV	Selembao	18	12	30	100
MM & CEFOREA	N'sele-Kimbanseke	19	8	27	332
		22	13	35	
FEECO	N'sele	74	83	157	146
ODI	Selembao	60	203	263	200
UMAAC	N'sele-Kimbanseke	80	40	120	150
UPDCR	Selembao	20	10	30	100
Total				1 107	1 698

L’évolution du nombre de porcs recensés dans l’hinterland de Kinshasa entre 1992 et 1996 est reprise dans le tableau ci-dessous:

Année / Commune	Porcs				
	1992	1993	1994	1995	1996
Ngaliema	-	-	-	-	-
Mont-Ngafula	234	247	26	1 305	1 245
Makala	12	13	14	114	108
N'djili	-	-	-	1 589	1 517
Masina	10	10	10	284	271
Kimbaseke	119	126	134	681	650
N'sele	408	431	457	568	541
Maluku	4 517	4 773	5 059	1 135	1 083
Total Kinshasa	5 300	5 600	5 936	5 676	5 415
Total RDC	1 124 100	1 141 588	1 151 693	1 084 141	1 117 483

Source: SNSA, Direction de la production animale.
N.B.: Unité = tête

Annexe 3: L’aviculture dans l’hinterland de Kinshasa

Une enquête réalisée en 2003 par le CAVTK sur la filière avicole dans les communes urbano–rurales de Mont–Ngafula et Lemba a montré que sur 253 foyers interrogés: 105 foyers pratiquent l’élevage des canards soit 41,5% des foyers interrogés; 94 foyers élèvent des poules soit 37,2%; 9 foyers pratiquent l’élevage du pigeon soit 3,6%; 7 foyers élèvent la caille soit 0,8% et 2 foyers également pratiquent l’élevage de dindon soit 0,8% du total.

Les productions avicoles annuelles ont été de 12 443 tonnes en 1996; 12 493 tonnes en 1998; et 11 600 tonnes en 2000, soit une réduction des productions de 6,8% entre 1996 et 2000.

Pondeuses, poulets de chair et coquelets

L’aviculture se pratique principalement actuellement au niveau de petites et moyennes exploitations familiales avicoles de type parcellaire dont les caractéristiques varient en fonction de la race élevée, la souche (ponte, chair), la surface disponible et l’objectif poursuivi (production d’œufs de consommation, œufs fécondés, de poussins, production de viande, etc.). A ce jour, bien que disposant des infrastructures essentielles, la plupart des exploitations tournent au ralenti suite notamment au manque de subvention, au coût élevé des aliments de commerce et à des problèmes de marché (prix de vente des produits importés (viandes et œufs) moins élevé que les production locales). D’où la nécessité d’intensifier les techniques de production avicole et d’améliorer la filière tant en amont (accès aux intrants) qu’en aval (transformation, commercialisation) pour améliorer la compétitivité des productions animales.

Le tableau ci–dessous décrit les quatre types principaux d’exploitations avicoles existants:

Caractéristiques	Type 1: Aviculture traditionnelle ou villageoise	Type 2: Aviculture familiale ou traditionnelle améliorée	Type 3: Fermes familiales moyennes	Type 4: Fermes organisées en entreprises
Effectifs bêtes	Généralement moins de 150 animaux dans l'ensemble	2 à 20 poules	Cheptel de 20 à 120 sujets	120 à 3 000 têtes, voire plus
Propriétaires ou responsable	Un individu ou une famille	Un individu ou une famille	Une famille	Privés, ONGD, confessions religieuses
Logement	Les oiseaux passent la nuit dans les arbres, sous les greniers, dans la pièce qui, sert de cuisine voire une petite case attenante aux logements humains	Poulailler aménagé en matériaux plus ou moins durables avec parcours et clôture	Poulaillers avec matériaux durables comprenant un sol avec pavement, toit, litière, perchoirs, pondoirs, abreuvoirs, mangeoires etc.	Matériaux durables entretenus et de temps en temps renouvelés
Géniteurs ou reproducteurs	Souches locales et /ou des métisses issues de croisement entre races locales et améliorées	Races locales x races améliorées. On y retrouve le poulet local dit poulet bicyclette	Hybrides et races améliorées (Lohman brown, Hypeco pour la ponte; le poulet bicyclette pour la chair)	Animaux uniquement de race (améliorée)
Alimentation	Les oiseaux se débrouillent (insectes, herbes), déchets cuisine)	Pas d'apport alimentaire équilibré	Alimentation assez équilibrée, mais quantité insuffisante	Aliment composé équilibré ou des unités de fabrication propres à la ferme (+ prémix)
Conduite élevage et suivi sanitaire	Elevage de type extensif recourant à un minimum d'intrants (pas achat de poussins, de produits vétérinaires, d'aliments); aucun suivi sanitaire	Elevage de type assez rudimentaire les animaux étant élevés en divagation	Elevage de type intensif avec suivi non négligeable	Système intensif; présence des volaillers, d'un médecin vétérinaire; suivi sanitaire, prophylactique et zootechnique rigoureux
Production	Souvent mixte vu que les mêmes oiseaux produisent œufs et chair	Idem que le type1	Séparation plus ou moins nette entre les races de ponte et de chair	Séparation totale entre les races de ponte (Lohman Brown et blanche, Isabrown, High Line) et de chair (Cob, Ross, Hubbard)

N.B.: Le type 4 est celui ciblé par le projet proposé.

Le tableau suivant présente les associations d’agro-éleveurs recensés dans les zones cibles du projet proposé:

Dénomination ONGD	Commune	Capacité d'accueil des poulaillers communautaires	Effectifs antérieurs
PCID (Projet communautaire intégré pour le développement)	N'sele	10 000	6 000
AMED (Associations des mamans et enfants défavorisés)	Mont Ngafula	6 000	4 500
ADAS (Association pour le développement et l'animation sociale)	Selembao	7 000	1 500
CEFOREA (Centre de formation et d'encadrement des enfants abandonnés)	N'sele/Kimbanseke	5 000	3 500
ODH (Ouvriers de la dernière heure)	N'sele	15 000	1 000
MDM (Main dans la main)	Mont Ngafula	7 000	4 000
UNIFED (Union des femmes pour le développement)	N'sele	10 000	1 000

Canards

Près de 98% des exploitations interrogées sont de type familial avec un cheptel pour la plupart inférieur à 100 canards, principalement de race Barbarie non améliorée et rarement quelques pékins. A peine 1,9%, soit 2 exploitations sur 105 ont un cheptel de plus de 100 canards (respectivement 380 et plus de 1 000 canards de race barbarie améliorée). La dernière exploitation vise à produire des canards pour les revendre au programme d’appui aux petits élevages parcellaires dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Le nombre de foyers s’adonnant à l’élevage de canards est plus élevé que celui des autres volailles et particulièrement de la poule suite au rendement élevé de sa carcasse à l’abattage (plus grande quantité de viande), ainsi que sa résistance aux maladies

L’évolution de la production en RDC ainsi que les effectifs dans l’hinterland de Kinshasa sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Année / Commune	Poulets					Canards	
	1992*	1993*	1994*	1995	1996	1995	1996
Ngaliema	909	971	1 194	9 118	12 765	458	559
Mont-Ngafula	57 660	61 594	75 709	75 984	106 378	8 019	9 784
Makala	921	983	1 208	15 197	21 276	1 833	2 236
N'Djili	1 866	1 993	2 450	45 591	63 827	5 728	6 988
Masina	2 114	2 258	2 775	30 394	42 551	1 146	1 398
Kimbaseke	3 321	3 548	4 361	24 315	34 041	3 437	4 993
N'sele	102 340	109 322	134 375	36 472	51 061	1 833	2 236
Maluku	66 869	71 431	87 801	66 866	93 613	458	559
Total Kinshasa	236 000	252 100	309 873	303 937	425 512	22 912	27 953
Total RDC	25 568 000	25 502 830	26 681 809	20 484 641	22 192 718		

Source: SNSA, Direction de la production animale.
 N.B.: Unité = tête.
 (*) y compris canards, pintades, cailles.

Annexe 4: La pisciculture dans l’hinterland de Kinshasa

La pisciculture est en crise actuellement suite notamment: (i) au manque d’alevins de tilapia et de clarias de bonne qualité, lié notamment au mauvais fonctionnement de la plupart des stations d’alevinage de l’Etat; (ii) une technicité piscicole basée sur la sélection naturelle plutôt que l’utilisation de variétés performantes entraînant notamment le nanisme des poissons produits suite à la surpopulation des étangs (sélection génétique à rebours); (iii) le mauvais dimensionnement des étangs; (iv) la difficulté d’accès aux aliments améliorés et aux sous-produits alimentaires suite à leur coût élevé; (v) l’absence de vision de rentabilité économique; et (vi) la faible capacité technique des pisciculteurs ruraux.

La production nationale est estimée à près de 250 000 tonnes alors que les besoins annuels sont de 800 000 tonnes. La ville de Kinshasa consomme annuellement à elle seule 90 000 tonnes de poissons soit 12 kg par habitant par an. Comme le montre le tableau ci-dessous, les dernières évaluations statistiques pour les provinces sous occupation gouvernementale effectuées en 2001 dénombrent 4 263 pisciculteurs pour une superficie de 217 ha en étang et une production de 659 tonnes de poissons.

Province	Nombre des pisciculteurs	Superficie noyée (ha)	Production attendue (t)	Production réalisée (t)
Kinshasa	400	61	183	180
Bas-Congo	450	30	90	101
Bandundu	1 200	60	180	180
Kasai Oriental	2 213	66	198	198
Total	4 263	217	651	659

Au plan qualitatif, à conditions égales (essentiellement le prix), le tilapia et le clarias sont les espèces préférées et les plus consommées traditionnellement. Les prix de vente au départ de l’exploitation seraient de l’ordre de 2 à 3 \$EU/kg pour le tilapia et 2 \$EU/kg pour le clarias. Ces chiffres sont tout à fait compatibles avec la rentabilité d’un élevage intensif industriel. Ces informations confirment donc l’intérêt du développement de piscicultures industrielles dans la périphérie de Kinshasa.

Les principaux types d’exploitation piscicole existants sont repris dans le tableau ci-dessous:

Caractéristiques	1. Pisciculture extensive de type villageois	2. Pisciculture semi-intensive de type rural	3. Pisciculture semi-intensive de type commercial	4. Pisciculture intensive de type industriel
Etangs	Multitudes de petits étangs aménagés dans divers fonds de petites vallées plus ou moins abandonnées	Fermes privées ou associations avec fonds de vallées aménagés en étangs	Etangs approvisionnés par des ruisseaux à débit faibles. Type élevage = polyculture (tilapia 2 ind./m ² et clarias 1 ind./m ²)	Inexistence du type industriel en R DC mais culture en cages en Zambie et au Zimbabwe; cultures en circuits fermés au Nigéria et Afrique du Sud
Production	Peu productifs, inférieur à 10 kg/are/an car faible et mauvaise gestion	40 à 60 kg/are/an dans la polyculture	4 à 8 tonnes/ha/an selon la qualité et la quantité d’aliment distribués, souches améliorées d’alevins indispensables	200 tonnes/an
Alimentation des poissons	Amélioration possible: 20 à 30 kg/are/an avec des sous-produits agricoles et branchages d’arbustes (<i>Acacia spectabilis</i>) dans une compostière (1 m ³ /are) ou par des productions intégrées avec lapins et canards qui donnera 30 à 40 kg/are/an en cas de polyculture	Valorisation plausible des sous-produits de leurs propres productions agricoles via œuf/alimentation des poissons	Mélange des sous-produits locaux selon leurs coûts; éventuellement aliments composés pour porcs et volaille	Nourriture préfabriquée spécialement adaptée au type de poissons donne une production de 1 kg/m ³ /jour; source électrique indispensable

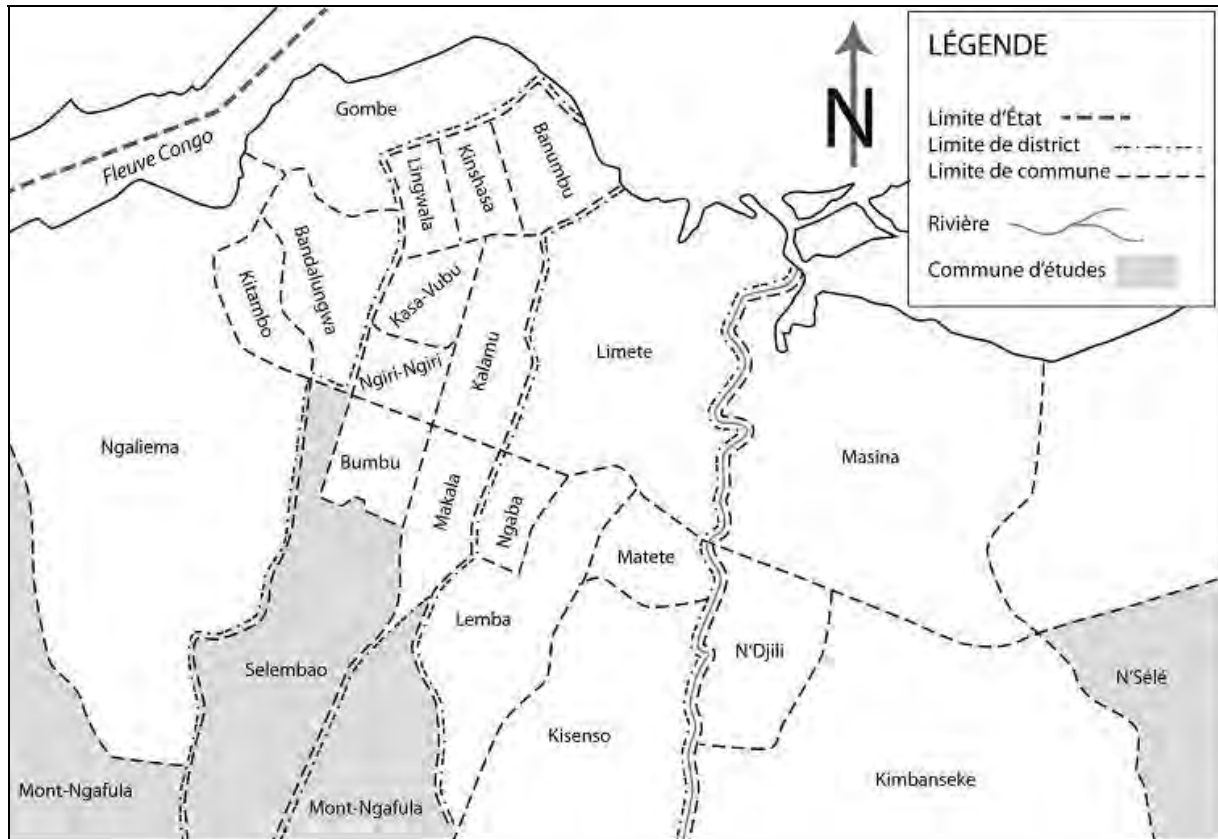
Le tableau de la page suivante mentionne les fermes piscicoles identifiées.

Fermes piscicoles identifiées							
Caractéristiques	FEDES	MUNDABI	AEDC	Thomas Kimpoko + APEPB (*)	MUTAMBWE	ADIF	CAP
Production intégrée	Poissons avec volailles, porcs et agricultures	Poissons et porcs	Poissons et canards: canardière sur pilotis			Poissons et porcs	Poissons et canards + fiente, lisiers
Alimentation en eau	Faible	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Très important	Faible	Moyenne
Espèces élevées	Tilapia	Tilapia, clarias	Tilapia, clarias	Tilapia, clarias	Tilapia, clarias	Tilapia	Tilapia, clarias
Prix de vente départ pisciculture	2,00 à 3,00 \$EU/kg	2,50 \$EU/kg	2,00 à 3,00 \$EU/kg	2,00 \$EU pour 200g; 3,50 \$EU/kg si 500g		2,00 à 3,00 \$EU/kg	2,00 à 3,00 \$EU/kg
Système d'élevage	Grossissement uniquement 200–250 g	Alevinage et grossissement 200–250 g	Grossissement tilapia 150–200 g	Alevinage, grossissement, éclosion opérationnelle	Alevinage, grossissement, éclosion en construction	Grossissement 150 à 200 g	Grossissement 150–200 g
Alimentation des poissons	Fertilisation, compostière immergée + sous-produits agricoles	Fertilisation + sous-produits agricoles	Fertilisation, compostière + sous-produits agricoles	Fertilisation, + sous-produits agricoles	Fertilisation, sous-produits agricoles	Fertilisation+ sous-produits agricoles	Fertilisation + sous-produits agricoles
Productivité–production	3 tonnes/an pour les tilapia sexes mélangés; 5 t/an si monosex masculin	7,5 t/an		24 t/ha/an, c'est le plus grand producteur de la région de Kinshasa	9 t/an débit élevé et infrastructures importants		
Potentiel de production annuelle	Maximum avec nourrissage 6 tonnes	7 à 8 tonnes avec nourrissage		60 tonnes par an			
Nombre d'étangs opérationnels	1,15 ha d'étangs (20) de 300 à 400 m ²	18 étangs 1 ha	25 étangs sur 8,1 ha	2,5 ha d'étangs avec moines en béton et système de protection anti-vol	8 étangs de 400 m ² ; 0,3 ha projet extension en cours	30 étangs 2,9 ha	26 étangs 2,9 ha

Les fermes piscicoles Thomas de Kimpoko et Mutambwé à Maluku possèdent des éclosiers qui permettent de faire des inséminations artificielles après sélection des géniteurs améliorés.

(*) L'ONGD APEPB travaille en étroite collaboration avec la ferme Thomas Kimpoko.

Annexe 5: Carte de la zone du projet



Annexe 6: Détail du calcul des recettes attendues des activités du projet, par produit

Produits principaux	Montant (\$EU)
Pondeuses	
1 ^{ère} année:	
vente poussins ponte 1 jour lots 1 et 2 (160,696 +160,696) x 0,80 \$EU/pièce	257 113,60
vente œufs de table ex parentaux: 30 000 œufs x 0,13 \$EU	3 900,00
2 ^{ème} année:	
vente poussins ponte 1 j lots 3 et 4 (175,696 x 2) x 0,80 \$EU/pièce	281 113,60
vente œufs de table parentaux (lot 2): 30 000 œufs x 0,13 \$EU	3 900,00
vente pondeuses reformées (souche parentale) lots 1 et 2 (1 827 sujets x 2) x 2,50 \$EU/sujet	9 135,00
3 ^e année:	
vente pondeuses reformées (1 827 sujets x 2) x 2,50 \$EU/sujet	9 135,00
vente œufs: 6 000 000 œufs (à raison d'une production moyenne de 200 œufs par poule et par cycle) x 0,13 \$EU	780 000,00
vente pondeuses reformées (25 500 des 30 000 remises aux petits éleveurs périurbains) x 2,50 \$EU/sujet	63 750,00
vente poussins ponte 1 j lot 5 166 696 x 0,80 \$EU/pièce	133 356,80
vente œufs de table ex parentaux: 30 000 œufs x 0,13 \$EU	3 900,00
vente parentaux réformés 1 827 sujets x 2,50 \$EU/sujet	4 567,50
vente pondeuses reformées (7 650 sur les 9 000 remises aux petits éleveurs) x 2,50 \$EU/sujet	19 125,00
vente des œufs: 1 800 000 œufs x 0,13 \$EU	234 000,00
Total recettes	1 802 996,50
Poulets de chair	
1 ^{ère} année: vente lot 1, 274 962 poussins chair de 1 jour à 0,65 \$EU/pièce	178 725,30
2 ^{ème} année: vente lot 2, 274 962 poussins chair de 1 jour à 0,65 \$EU/pièce	178 725,30
Vente poulets chair (28 500 sur les 30 000 remis aux éleveurs périurbains), poulets ayant un poids moyen après abattage de 1,5 kg et vendus à 2,75 \$EU/kg	117 562,50
Ventes parentaux reformés: soit 1 840 sujets par lot à raison de 2,75 \$EU/sujet	
1 ^{ère} année: lot 1	5 060,00
2 ^{ème} année: lot 2	5 060,00
Total recettes	485 133,10
Coquelets	
Production totale des parentaux ponte de 175 696 poussins ponte femelle mâle (coquelet) qui seront cédés à la population Kinois à 0,25 \$EU le poussin d'un jour; il y a 4 lots (175 696 x 5) x 0,25 \$EU/poussin	219 620,00
Total recettes	219 620,00
Canards	
Distribution aux agriculteurs périurbains de 15 000 canetons dont ± 7 500 mâles et 7 500 femelles. Poids abattage: mâle ± 2,5 kg (3,5 à 4 kg PV); femelles ± 1,5 kg (2 à 2,5 kg PV). Prix de vente: 3,00 \$EU/kg	
vente des mâles (11–12 sem. d'âge)	56 250,00
vente des femelles (9–10 sem. d'âge)	33 750,00
Total recettes	90 000,00

Produits principaux	Montant (\$EU)
Porcs	
Achat de 120 jeunes porcelets mâles (verrats) de 30 à 40 kg PV; à raison de 40 bêtes/site On retient un échantillon de 60 matrices (truies) qui seront sous la supervision du projet On considère une moyenne de 420 porcs de 90 kg de PV à 7 mois d'âge et résultant des 420 porcelets sevrés A charge du projet: achat des aliments élevage des jeunes verrats et verrats verrats durant le 1 ^{er} cycle de la reproduction porcelets de 21 jours à 210 jours (abattage) A charge des bénéficiaires: achat de l'aliment .truies (1 an) verrats (second cycle) porcelets sevrés (second cycle) (1 cycle = 6 mois)	
Total recettes	113 400,00
Poissons	
Coût aliments de commerce (complémentaire) pour 1 étang de 400 m ² avec ± 1 000 alevins estimé à 23,22 \$EU pour un cycle de 6 mois. Taux de mortalité + vols éventuels = 15% Ventes: tilapia (80%): 640 x 350 g x 2,50 \$EU/kg = 560 \$EU clarias (20%): 160 x 350 g x 3,00 \$ EU/kg =168 \$EU démarrage au cours de la première année avec un maximum de 100 étangs: 72 800 \$EU x 2 = 145.600 \$EU pour trois ans	
Total recettes	436 800,00
Total général	3 147 949,60

Annexe 7: Coûts estimatifs du projet par composante et par an

Composante	Coût (\$EU)			
	Année 1	Année 2	Année 3	Total
1. Appui à la production animale				
– Intensification des unités de production animales des agro-éleveurs				
– Importation des sujets parentaux				
• ponte	29 500	29 500	7 400	66 400
• poulets de chair	24 100			24 100
• poissons	10 000			10 000
– Multiplication des géniteurs locaux				
• Achats jeunes verrats	19 200			19 200
• Achat caneton	22 500			22 500
– Achats aliments préfabriqué				
• Pondeuses	422 300	363 200	227 300	1 012 800
• Poulets de chair	169 000			169 000
• Porcs	216 300	151 800	70 600	438 700
• Poissons	5 000			5 000
• Canards	64 500			64 500
– Achat produits vétérinaires pour tous les animaux	6 000	800		6 800
– Achat broyeurs et mélangeurs	43 200			43 200
– Multiplication fourrages	5 000			5 000
– Amélioration des infrastructures avec des matériaux locaux	81 400			81 400
– Achat divers équipements pour l'élevage:				
• Volailles (parentaux)	61 100			61 100
• Poissons	1 500			1 500
• Fourgon	28 300			28 300
Sous-total Production animale	1 208 900	545 300	305 300	2 059 500
2. Renforcement des capacités				
– Appui conseil (ONG et expertise diverse court terme)	70 000	70 000	70 000	210 000
– Séminaires, ateliers et réunions de sensibilisation	30 000	20 000		50 000
– Formation technique et en gestion des agro-éleveurs	30 000	30 000	30 000	90 000
– Petit matériel de gestion pour les organisations	20 000	20 000		40 000
– Production des supports de vulgarisation	10 000	10 000		20 000
Sous-total Renforcement des capacités	160 000	150 000	100 000	410 000
3. Appui à la commercialisation				
– Expertise court terme spécialisée	20 000	15 000	10 000	45 000
Sous-total Commercialisation	20 000	15 000	10 000	45 000
4. Gestion du projet (voir annexe 8)				
Sous-total Gestion projet	157 800	117 800	117 800	393 400
Total coûts de base	1 546 700	828 100	533 100	2 907 900
Imprévus (10%)	154 700	82 800	53 300	290 800
Coût total du projet	1 701 400	910 900	586 400	3 198 700

Annexe 8: Gestion du projet (Coordination nationale)

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Total
A. Personnel				
<i>A.1. Personnel technique</i>				
Coordonnateur vétérinaire (1 000 \$EU/mois)	12 000	12 000	12 000	36 000
Zootechnicien/Nutritionniste (600 \$EU/mois)	7 200	7 200	7 200	21 600
Pisciculteur (600 \$EU/mois)	7 200	7 200	7 200	21 600
<i>A.2. Personnel administratif</i>				
Assistant administratif et financier	6 000	6 000	6 000	18 000
Secrétaire	3 000	3 000	3 000	9 000
Chauffeur	2 400	2 400	2 400	7 200
<i>A.3. Besoins en assistance technique</i>				
Expertise nationale: an 1, 3 mois; ans 2 et 3, 1 mois	9 000	3 000	3 000	15 000
Expert international pour évaluation externe: 2 sem. en ans 2 et 3		15 000	15 000	30 000
Sous-total Personnel	46 800	55 800	55 800	158 400
B. Coûts administratifs et fonctionnement				
Achat véhicules 4x4 (1)	30 000			30 000
Fonctionnement véhicules	7 000	7 000	7 000	21 000
Achats motos (2)	9 000			9 000
Fonctionnement motos	3 000	3 000	3 000	9 000
Equipement informatique complet (2)	7 000			7 000
Consommable bureau	2 000	2 000	2 000	6 000
Mobilier	3 000			3 000
Fonctionnement (tél./fax, maintenance, location, etc.)	10 000	10 000	10 000	30 000
Sous-total Fonctionnement	71 000	22 000	22 000	115 000
C. Contribution gouvernement	40 000	40 000	40 000	120 000
Total Gestion projet	157 800	117 800	117 800	393 400

Annexe 9: Fiche de projet

Type d’investissement: Associations de petits producteurs

Objectifs

Général: Lutter contre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire en zone urbaine.

Spécifiques:

- Accroître l’accès des grands centres urbains aux protéines animales.
- Diversifier les sources de revenus des petits producteurs périurbains.
- Valoriser les sous-produits agricoles dans l’alimentation animale.

Bénéficiaires

- Les agro-éleveurs périurbains et leurs associations dont les capacités organisationnelles, techniques et de gestion auront été renforcées.
- Les différents acteurs en aval et en amont de la filière (commerçants, artisans, fermes d’élevage parental, etc.) qui bénéficieront de la dynamisation du sous secteur.
- L’ensemble des populations rurales des zones cibles qui bénéficieront indirectement des retombées économiques des activités du projet et des revenus additionnels générés en milieu rural.
- Les services d’appuis en milieu rural tant étatique que privé (vulgarisation, ONG, confessions religieuses, etc.) dont les capacités d’intervention auront été développées pour appuyer les activités du projet.

Conditionnalités

Organisationnelles:

- Associations des agro-éleveurs et agro-pêcheurs reconnus légalement.
- Comités de gestion des intrants, du matériel et des infrastructures.

Techniques:

- Disponibilités d’aliments (porcs, volailles, poissons).
- Abris pour animaux (porcheries, poulaillers, étangs).
- Disponibilités de produits vétérinaires et désinfectants.
- Etangs piscicoles situés à proximité d’une source d’eau adaptée à la pisciculture.

Participation investissement

- Bénéficiaires: taux de participation à l’investissement: environ 20%.

Participation au fonctionnement

- Bénéficiaires:
 - alimentation et soins vétérinaires des animaux;
 - entretien des abris pour animaux.
- Projet:
 - alimentation et soins vétérinaires des noyaux parentaux améliorés ainsi que des animaux concédés aux petits producteurs durant le premier cycle;
 - facilitation de l’accès aux intrants aux bénéficiaires durant trois ans (durée projet)

Normes techniques et paramètres de base des calculs

Volaille:

	Parentaux ponte		Parentaux chair Hubbard JV 15
	Hy-Line Brown	Hy-Line White W36	
Couleur des œufs	brune	blanche	Blanche
Viabilité femelle			
Sem 1–18	94%	94%	93%
Sem 18–70	91%	91%	90%
Viabilité mâle			
Sem 1–18	93%	93%	92%
Sem 18–70	90%	90%	89%
Age à 50% production	150 jours	150 jours	185 jours
Pic à sem. 28	90% (85)*	91% (86)*	87% (82) (à 29 semaines)
OAC par poule présente sem. 24–70	279	289	206
Nombre OAC entre sem. 25–70	232	245	187
Nombre moyen poussins/poule départ	189	216	159
Nombre moyen poussins femelle/sem.	2	2,4	sexes mélangés
% éclosion 25–70 sem.	79%	87%	80%
Poids moyen femelle sem. 18			
femelle	1,51 kg	1,23 kg	1,6 kg
mâle	2,38 kg	1,45 kg	2,6 kg
Poids moyen sem. 60 (maturité)			
femelle	2,10 kg	1,68 kg	2,8 kg
mâle	3,13 kg	2,12 kg	4,15 kg
Consommation cumulée par poulette 1– 18 sem.	6,75 kg	5,66 kg	
Consommation/j mâle et femelle sem. 18–70	100 g	89 g	120–140 g
Consommation aliment/12 œufs produits	1,57 kg	1,35 kg	

* % ponte réalisable à -5% de la norme du fournisseur

Porcs:

Age	Poids	Catégorie	Quantités aliments consommés par une bête
21 j – 67 j	10–20 kg	Sevrage	42,9 kg
68 j – 153 j	20–60 kg	Croissance	134,1 kg
154 j – 210 j	90–100 kg	Finition	150,6 kg
Total			327,6 kg
	> 100 kg	Truie (cycle complet)	406,3 kg
		Verrat (cycle complet)	362,5 kg

Canards (Barbarie amélioré):

	Mâle	Femelle
Age abattage	11-12 sem.	9-10 sem.
PV à l’abattage	3,5-4 kg	2-2,3 kg
Rendement prêt à cuire	62-64%	62-64%
IC (aliment/g) PV à l’âge d’abattage	2,8-3,0	2,9-3,1
Consommation aliment de 0-12 sem.	12,5 kg	9 kg

Coquelets:

- sujets mâles issus de la lignée femelle (ponte) sont abattus à 6 mois d’âge, à un poids sur pieds de 2,5 kg;
- besoins alimentaires pour un cycle = 12 kg.

Etangs piscicoles:

- dimensions: 400 m;
- profondeur: 0,5 à 1 m;
- durée cycle: 6 mois;
- chargement: 1 000 alevins par 400 m² dont 20% clarias et 80% tilapia lors de la polyculture;
- en tenant compte de la biomasse on a 14 kg d’aliments pour 1 000 sujets; soit 14g/sujet/jour;
- taux journalier d’alimentation = 1,5% de la biomasse soit 210 g/sujet/j (on considère 300 g);
- pour un étang de 400 m² avec ± 1000 individus:
 - 300 g/j x 30 j = 9 kg/mois,
 - 6 mois = 54 kg,
 - coûts aliment de commerce pour 1 étang: 54 kg x 0,43 \$EU/kg = 23,22\$ (25 \$EU),
- considérons 15% = taux de mortalité + vos pour 1 étang de 400 m²;
- on a 80% tilapia (640 sujets) et 20% clarias (160 sujets) x 350 g = 280 kg/étang.

Rôle des acteurs

- Association: gestion des fonds, regroupement pour accès aux intrants et commercialisation des produits, défense des intérêts et représentation des agro-éleveurs.
- Bénéficiaires: production, réfection ou aménagement des bâtiments pour animaux et étangs piscicoles; entretien du matériel et équipement d’élevage; suivi des animaux; apport et paiement de la main-d’œuvre.
- UGP: coordination et suivi-évaluation.

Organisation

- Association des agro-éleveurs et agro-pêcheurs.
- Comités de gestion.

Formation

- Formation des comités de gestion ainsi que des bénéficiaires en ce qui concerne la technique du petit élevage et de la pisciculture, mais aussi en gestion financière.

Production

- Porc, poules (œufs de consommation), coquelets, poulets de chair, canards, poissons (tilapia, clarias).

Indicateurs performance

- Productivité et qualité des œufs , de la viande ainsi que des poissons.
- Niveau de revenu des agro-éleveurs.

Impact socio-économique

- Amélioration et diversification des sources de revenus.
- Amélioration de l’alimentation et de la santé.
- Renforcement des capacités techniques, de gestion et d’organisation des producteurs.

Risques

- Enzooties/épizooties.
- Fluctuation des prix du marché.

Limitations risques

- Information/sensibilisation des producteurs.
- Stock de produits pharmaceutiques.
- Soutien à la commercialisation.

Sources principales des données

- PNIMT (PDDAA-NEPAD)

Autres projets

- PMURR
- HUP-II
- PACE
- PSSA
- GCP/DRC/029/EC

Annexe 10: Bilan des revenus générés par les activités du projet pendant les trois ans de sa mise en œuvre

	Quantité	Prix ou coût (\$EU)	
		unitaire	total
Recettes: vente			
Œufs de table	7 890 000	0,13	1 025 700
Poules reformées	45 965	2,5–2,75	115 833
Poulet de chair	28 500	2,75/kg	117 562
Coquelets	878 480	0,25/pièce	219 620
Poussin ponte	839 480	0,80/ pièce	671 584
Poussin chair	549 924	0,65/ pièce	357 451
Canards	15 000	3,00 (poids: 2 kg)	90 000
Porcs	420	3,00 (poids: 90 kg)	113 400
Poissons (kg)	84 000	2,50 (350 g)	436 800
Total recettes			3 147 950
Dépenses: alimentation et achat animaux			
Pondeuses			1 012 265
Canards			64 500
Porcs			83 646
Poulet de chair			168 959
Poissons			2 500
Total aliments			1 331 870
10% (coût aliment)			133 187
Total dépenses			1 465 057
Marge nette			1 682 893